

Nomenclature : 5-4
Numéro AR2026-45
Service : DGS
Ref. :LL

ARRÊTÉ MUNICIPAL



PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A INGRID GAUDAIRE SEPTIEME ADJOINTE AU MAIRE

Le Maire de la commune Marines

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 autorisant le maire à déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2026 fixant à 8 le nombre des adjoints au maire

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Madame Ingrid GAUDAIRE en qualité de septième adjointe au maire en date du 27 mars 2026 ;

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à Madame Ingrid GAUDAIRE adjointe au maire les attributions suivantes relatives à l'environnement, la biodiversité, la nature en ville, les énergies citoyennes et la transition écologique et énergétique

ARRETE

Article 1^{er} :

A compter du 27 mars 2026, Madame Ingrid GAUDAIRE adjointe au Maire est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : Environnement, Biodiversité, Nature en ville, Energies citoyennes et Transition écologiques

Elle exercera les fonctions suivantes :

- **Impulser tous les projets relatifs à l'environnement, la biodiversité et la nature en ville et la transition écologique et énergétique**
- **Assurer les liens avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français**
- **Favoriser la participation citoyenne**

Article 2 :

L'adjointe déléguée assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et reçoit une délégation de signature permanente pour signer tous les actes et documents relatifs à sa délégation.

Article 3 :

Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Monsieur le Maire. L'adjointe n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

Article 4 :

La directrice générale des services est chargée de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressée et transmis à Monsieur le préfet du Val d'Oise

Fait à Marines, le 27 mars 2027

Le Maire



Michel DÉJARDIN

Notifié le 2/4/26

Signature :